



**PROJET D'APPUI A LA RELANCE
DES ACTIVITES DES PME DANS LE
CONTEXTE DE LA COVID-19
(PARA COVID-19)**

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
POUR (Services de consultant)**

**Recrutement d'un consultant pour la
réalisation d'une étude Baseline portant
sur la filière mangue**

Table des matières

1-	Contexte et justification.....	3
2-	Objectifs et résultats attendus	4
3-	Profil du consultant (qualifications et expériences requises)	5
4-	Approche et méthodologie	6
5-	Durée de la mission et calendrier	6
6-	Rapports de mission et livrables.....	6
7-	Obligations de l'Agence et du consultant	7
8-	Constitution et dépôt des dossiers	7
9-	Procédures de sélection	8

1- Contexte et justification

De nombreuses PME ivoiriennes font face à des obstacles de diverses natures telles l'accès à la technologie, l'accès aux marchés, la faiblesse des capacités managériales des dirigeants qui limitent leurs capacités à se déployer sur les marchés internationaux. En vue de lever ces obstacles et favoriser le développement et la diversification des exportations qui sont indispensables à l'atteinte des objectifs de développement du pays, le Gouvernement, avec le soutien des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) déploie des mesures d'appui et de soutien pour aider les entreprises ivoiriennes à accéder aux marchés régionaux et internationaux.

C'est dans cette optique que les financements de l'UE à travers les ressources du Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIR), financé sur le 10^{ème} FED dont la première phase, a permis à la CI d'élaborer sa Stratégie Nationale d'Exportation¹ et de créer le Conseil National d'Exportation (CNE).

La phase 2 du PACIR est mise en œuvre dans le contexte de l'entrée en vigueur de la première phase de démantèlement des tarifs relatives à l'Accord de Partenariat Economique (APE). Le PACIR 2 prévoit d'apporter un appui à la mise à niveau et à l'accompagnement des PME en termes de modernisation des systèmes de production, d'exploitation et de commercialisation de produits de qualité pouvant être échangés sur le marché régional et international. Il vise également à renforcer les organisations intermédiaires de l'écosystème des PME en vue de renforcer leur résilience. L'apparition de la pandémie de la COVID19 au début de l'année 2020 et ses effets néfastes sur toutes les économies de la planète et davantage sur les moins résilientes comme celle de la Côte d'Ivoire rendent plus que pertinentes les interventions prévues par le PACIR2.

A l'instar de nombreux autres pays, et en vue d'atténuer l'impact de la crise sanitaire liée à la COVID-19 sur les activités économiques et les populations, tout en continuant les efforts de structuration de l'économie, le Gouvernement ivoirien a adopté un ensemble de mesures de soutien au secteur privé.

Dans cette mission, l'Agence Côte d'Ivoire PME en collaboration avec l'UE, a dans le cadre de l'appui direct du PACIR2 initié le projet intitulé « **Projet d'Appui à la Relance des Activités des PME dans le contexte de la COVID-19. (PARA COVID-19)** ».

Le PARA-COVID19 s'inscrit globalement dans les initiatives entreprises pour accompagner la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE) intérimaire de la Côte d'Ivoire avec l'Union Européenne, premier marché des exportations de la Côte d'Ivoire (40%). Il

¹ Le PACIR 1 financé à hauteur de 10,4 milliards de F CFA (16 millions d'euros) a été exécuté sur la période 2010-2015 en Côte d'Ivoire

s'inscrit par ailleurs dans la dynamique du **Plan Européen d'Investissement** en contribuant à l'amélioration des performances des entreprises exportatrices ivoiriennes à travers le renforcement de la compétitivité des produits ivoiriens à l'échelle internationale.

La composante 2 du projet vise un appui aux acteurs de la filière Mangué. Avec une production d'environ 180 000 tonnes par an, la mangue fraîche est le 3ème fruit exporté par la Côte d'Ivoire après la banane et l'ananas. Le pays en est le 3ème fournisseur du marché européen, avec annuellement 32 400 tonnes (soit 54% du potentiel d'exportation selon OBAM-CI), ce qui représente 4% du PIB. Cependant, cette filière fait face à de nombreux défis dont les plus importants sont : le taux de perte élevé de mangue (environ 40% de la production), l'entretien des vergers, le déficit de logistique, l'insuffisance de compétences, le faible niveau d'organisation professionnelle, la faible transformation, l'absence de label et les obstacles à la commercialisation de la production tant sur le marché interne qu'à l'exportation. Pour contribuer à résoudre ces difficultés, le projet propose un appui au maillage et au dialogue entre les acteurs de la chaîne de valeur mangue basée sur la mise en place d'un système d'information de marché (SIM). L'appropriation par les acteurs et la réussite d'une telle initiative nécessitent une bonne connaissance de l'écosystème de la chaîne de valeur Mangue.

Les présents termes de référence sont rédigés en vue de recruter un consultant pour la réalisation d'une étude Baseline portant sur la filière mangue en Côte d'Ivoire.

2- Objectifs et résultats attendus

a- Objectif général

De manière générale, cette étude a pour objectif de définir le modèle d'affaires efficient du système d'information de marché (SIM) à mettre en place au profit des acteurs de la filière mangue en Côte d'Ivoire.

b- Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il consistera à :

- Identifier le positionnement et le modèle économique efficient du Système d'Information sur les marchés à mettre en place ;
- Elaborer le cahier des charges du Système d'Information sur les marchés (SIM) ;
- Elaborer les termes de références du consultant à recruter pour la mise en place du Système d'Information sur les marchés (SIM) ;
- Analyser les caractéristiques du marché de la filière mangue, son fonctionnement, les obstacles à la commercialisation et les facteurs de succès ;

- Identifier les obstacles spécifiques des PME (formelle et informelles) intervenant dans la chaîne de valeur ;
- Faire l'analyse des parties prenantes en faisant ressortir les acteurs majeurs et le rôle approprié qu'ils devront jouer dans la mise en place du SIM. Elle devra aboutir à travers une démarche inclusive à la formulation d'une stratégie de mise en œuvre du projet ;
- Faire l'état des initiatives précédentes ou similaires dans d'autres secteurs afin de tirer les leçons et asseoir une plateforme qui réponde aux besoins des acteurs ;
- Formuler une stratégie de mise en œuvre du projet ;
- Organiser un atelier, regroupant les acteurs de la chaîne de valeur de la filière mangue, une restitution des résultats de l'étude Baseline.

c- Résultats attendus

Au terme de cette mission, les résultats suivants sont attendus :

- Le positionnement et le modèle économique adéquat du Système d'Information sur les marchés à mettre en place ;
- Le cahier des charges du Système d'Information sur les marchés (SIM) ;
- Les termes de références du consultant à recruter pour la mise en place du Système d'Information sur les marchés (SIM) ;
- La cartographie des acteurs de la chaîne des valeurs de la filière Mangue et des interactions entre eux ;
- L'identification des différents obstacles au développement de la filière et des différents acteurs en général et des PME (formelle et informelles) en particulier ;
- L'état des stratégies des acteurs industriels et de la politique sectorielle de l'État ;
- Une revue des projets précédents dans la filière Mangue ou similaires dans d'autres secteurs afin de tirer les leçons et d'asseoir une plateforme qui réponde aux besoins des acteurs ;
- L'organisation d'un atelier de restitution ;
- Rapport de la restitution de l'étude

3- Profil du consultant (qualifications et expériences requises)

- Avoir un diplôme supérieur Bac +5 (ou plus) dans les domaines de la gestion, de l'économie, de l'agronomie ou de l'agroéconomie ou de tout autre domaine pertinent ;
- Justifier d'une expérience de 10 ans dans les études de filière et/ou de commercialisation de produits agricoles, d'études de marché, de construction de système de collecte et/ou d'analyse d'information, de veille stratégique ;
- Justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans une organisation de gouvernance agricole de préférence spécialisée dans les fruits ;
- Disposer d'un diplôme universitaire complémentaire en science de l'informatique ou en études statistiques sera considéré comme un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de l'écosystème ivoirien des TPME de la filière Mangue ainsi que de leurs problématiques ;
- Avoir une bonne connaissance des mécanismes de fonctionnement des organismes ou institutions d'accompagnement des acteurs de la filière Mangue ;

- Pouvoir travailler de concert avec les commanditaires de la mission tout en gardant une certaine autonomie ;
- Être organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité sous pression et dans les délais ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et une bonne aptitude à communiquer oralement aussi bien en français qu'en anglais ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques courants (Word, Excel, Powerpoint).

4- Approche et méthodologie

Le ou la consultant(e) doit proposer une démarche qui inclut l'approche (quantitative et/ou qualitative) la plus appropriée dans le cadre de cette étude. Il démontrera la valeur ajoutée spécifique qu'il ou elle projette d'apporter. Ainsi, devra-t-il présenter une méthodologie détaillée qui sera composée des éléments suivants :

- Une revue documentaire ;
- Une ébauche de l'élaboration d'outils de collecte d'informations ;
- Un échantillon représentatif de chaque catégorie d'acteurs pour l'analyse des données ;
- Un plan de collecte de données sur le terrain (collecte de données primaires auprès des cibles) ;
- Les outils pour le traitement et l'analyse des données

5- Durée de la mission et calendrier

Le démarrage des travaux est prévu pour le mois de **juin 2021**.

La durée de la mission ne dépassera en aucun cas **soixante (60) jours** calendaires incluant la rédaction des rapports et livrables ainsi que les délais d'approbation de ces documents.

Le soumissionnaire proposera dans sa méthodologie un planning pour le déroulement de la mission.

La coordination de la mise en œuvre de la mission sera assurée par le Coordonnateur principal du projet.

La réunion de cadrage et la réunion de présentation des résultats des travaux se tiendront à l'Agence CI PME.

6- Rapports de mission et livrables

Le Consultant devra soumettre **un Rapport de mission** présentant les livrables suivants :

- L'approche méthodologique mise en œuvre ;
- Le rapport diagnostic sommaire de la filière mangue ainsi que de différents maillons de sa chaîne de valeurs comprenant la cartographie des acteurs de la chaîne des valeurs de la filière Mangue et des interactions entre eux ;
- Une revue des projets précédents dans la filière Mangue ou similaires d'autres secteurs et les bonnes pratiques à adopter pour le projet de SIM ;
- Le rapport de l'étude Baseline comprenant les différents éléments du cahier de charges du SIM, son organisation, son modèle d'affaires et ses modalités de mise en œuvre ;

7- Obligations de l'Agence et du consultant

a- Obligations de l'Agence

L'Agence fournira au Consultant toutes les informations ainsi que toutes autres données dont elle dispose et qui sont jugées nécessaires par ce dernier pour l'accomplissement de sa mission.

b- Obligations du Consultant

Pendant toute la durée de sa mission, le Consultant collaborera étroitement avec l'Agence et ses représentants. Le meilleur consultant répondra à toute invitation de l'Agence et à toute demande de documentation de manière diligente.

Le Consultant pourvoira à tous les moyens humains, financiers et matériels nécessaires à l'accomplissement de sa mission dans les conditions possibles.

Le Consultant mettra en place et à sa charge le personnel ayant les qualifications et l'expérience requises pour la réalisation complète et correcte de ses tâches qui lui sont confiées conformément aux présents termes de référence.

Le Consultant fera un usage confidentiel des informations reçues de l'Agence. Il tiendra un inventaire des documents reçus qu'il se fera fort de restituer à la fin de sa mission.

Le Consultant reste seul responsable des dispositions qu'il propose, l'approbation de l'Agence étant la seule à pouvoir constater définitivement la bonne exécution de sa mission.

8- Constitution et dépôt des dossiers

Les candidats éligibles et intéressés sont invités à soumettre **un dossier de manifestation d'intérêt** rédigé en langue française, qui devra être transmis en **trois (3) exemplaires un original plus deux copies. Il devra comporter** les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission : **CV détaillé de consultant signé conjointement par l'intéressé, copie du diplôme du personnel, les attestations ou certificats de travail ou ABE, la méthodologie de travail en conformité avec le TDR et le planning d'exécution cohérent etc).**

Les candidats éligibles et intéressés peuvent aussi envoyer leur dossier de candidature par mail à l'adresse projects.procurement@agencecipme.ci avec copie à nsoro@agencecipme.ci

Pour chaque mission similaire réalisée, le soumissionnaire devra fournir les informations suivantes :

- La description de la mission et les prestations exécutées ;
- Le personnel de la mission et le dispositif d'encadrement ;
- Les références du commanditaire de la mission (Client) ;
- Le montant du contrat.

Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en langue française et déposées, au plus tard, le **14 juin 2021 à 10 heures précises**, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant l'inscription :

« Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une étude Baseline portant sur la filière mangue en Côte d'Ivoire ».

Les dossiers de manifestations d'intérêts reçus feront l'objet d'un enregistrement sur la fiche de réception ouverte à cet effet à la salle de réception de l'Agence CI PME sise à la Riviera Attoban (Cocody, Abidjan).

L'ouverture des plis aura lieu le **14 juin 2021** à **10 heures 30 minutes précises** à la salle de réunion de l'Agence CI PME sise à l'adresse susvisée en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les candidats qui souhaiteraient obtenir des renseignements peuvent s'adresser à la Cellule de Passation des Marchés de l'Agence CI PME, à l'adresse susvisée, les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h ou à l'adresse électronique suivante : projects.procurement@agencecipme.ci.

9- Procédures de sélection

Le présent Avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif de recruter un consultant (Firmes ou cabinets) par la méthode de **Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC)**.

La procédure de sélection sera conforme à l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant code des marchés publics de la république de Côte d'Ivoire et à l'arrêté n°112 du 8 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées.

Les Cabinets disposant de l'expérience et des compétences requises en rapport avec la mission seront évalués et les trois prestataires les plus qualifiés et expérimentés seront sélectionnés par mission pour fournir une proposition technique et financière.

ANNEXE : Grille d'évaluation du Consultant

N°	CRITERES	NOTE
(i)	Qualifications générales (formation et diplômes)	20
1	<i>Qualifications générales</i>	15
	Avoir un diplôme supérieur Bac +5 (ou plus) dans les domaines de la gestion, de l'économie, de l'agronomie, de l'agroéconomie ou de tout autre domaine pertinent.	15
	<i>Qualifications spécifiques</i>	5
	Disposer d'un diplôme universitaire complémentaire en science de l'informatique ou en études statistiques sera considéré comme un atout	5
(ii)	Note méthodologique et planning d'exécution de la mission Le consultant devra présenter la démarche méthodologique qu'il compte utiliser pour mener à bien la mission	20
	Mauvais	0
	Moyen	4
	Bien	6
	Très Bien	8
	Excellent	10
	Le consultant devra fournir un planning d'exécution de la mission	10
(iii)	Nombre d'années d'expérience professionnelle pertinente (nombre de missions similaires)	55
3	<i>Expériences générales</i>	30
	Justifier d'une expérience de 10 ans dans les études de filière et/ou de commercialisation de produits agricoles, d'études de marché, de construction de système de collecte et/ou d'analyse d'information, de veille stratégique (3 points par année d'expérience)	30
	<i>Expériences spécifique</i>	25
	Justifier d'une expérience d'au moins 3 ans sur les questions de gouvernance agricole de préférence spécialisée dans les fruits (3 pts par année d'expérience)	10
	Avoir deux (2) expériences des mécanismes de fonctionnement des organismes ou institutions d'accompagnement des acteurs de la filière Mangue; (2,5 pts par année d'expérience)	5
	Avoir deux (2) expériences dans la mise en place de système d'information de marché ou d'une plateforme collaborative d'acteurs d'un secteur d'activité économique (2,5 pts par année d'expérience)	5
	Avoir une connaissance du milieu du projet (écosystème, pays)	5
(iv)	Connaissance de la langue	5
4	Avoir une excellente maîtrise de la langue française	2,5
	Avoir une excellente maîtrise de la langue Anglaise	2,5
	TOTAL GENERAL	100